

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE**  
**LUNDI 11 mars 2013 à 20 H 30**

Convocation : 04/03/2013

Affichage : 18/03/2013

**Etaient présents** : Mesdames Catherine JEANDENANS, Rosaline COULON, Samira OUDET, Josette PAILLARD et Messieurs Florian DARCO, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Olivier LONGIN et Stephen MARTIN.

**Procuration** : Mme Danielle BOURGEOIS à Mme Rosaline COULON

**Secrétaire de séance** : Mme Rosaline COULON

Après lecture faite par le Maire du procès verbal du 11 février 2013, celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

L'ordre du jour est abordé.

**AFFAIRES GENERALES**

- Approbation modification du PPM
- Débat et orientations budgétaires 2013

**QUESTIONS DIVERSES**

**AFFAIRES GENERALES**

**Approbation modification du Périmètre de Protection des Monuments historique (PPM)**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les différentes étapes réalisées concernant la modification du PPM en parallèle de la révision du POS en PLU.

L'enquête publique est terminée. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans réserves à cette modification.

Après délibération le Conseil Municipal valide définitivement et à l'unanimité la modification du PPM qui sera intégrée au PLU en tant que servitude d'urbanisme.

Par ailleurs le dossier du PLU est actuellement à la sous-préfecture pour contrôle de légalité avec un délai maximum de 2 mois avant approbation par le Préfet.

**Débats et orientations budgétaires 2013**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents de mettre en non valeurs la somme de 522.20 € concernant des restes à recouvrer.

Dans l'attente du vote du BP 2013, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

Les dépenses d'investissements concernés sont les suivantes :

|                    |            |
|--------------------|------------|
| - Compte 202/16    | 1 311.25 € |
| - Compte 2315/24   | 1 179.26 € |
| - Compte 204158/21 | 4 663.80 € |
| - Compte 238/25    | 1 146.38 € |

Le Conseil Municipal engage ensuite une réflexion concernant les travaux d'investissement à prévoir au budget 2013. Suite aux débats les priorités suivantes sont données :

- Poursuite des travaux aux Minerais, effacement des réseaux (2<sup>ième</sup> tranche) et travaux de voirie entre l'entrée et la place (consultation en cours),
- Rénovation de l'éclairage public,
- Rénovation intérieur de la salle polyvalente,
- Equipement de l'école en réseau informatique,
- Atelier Municipaux en régie,
- Equipement petit matériel (plaque vibrante, balayeuse,...),
- Entretien de voirie (la Loutre, rue du tissage,...),
- Lancement de l'étude pour l'aménagement de la Place Flore ainsi que celui à côté de l'école,
- .....

Cette liste non exhaustive sera validée définitivement avec le vote du budget lors de la prochaine réunion du Conseil puisque certaines dépenses et recettes ne sont pas encore totalement connues et doivent être précisées.

Concernant le vote des 4 taxes, le Maire propose de reporter au prochain Conseil Municipal du 25 mars dans le cadre du vote du BP 2013.

Suite à un premier débat les membres du conseil proposent de ne pas augmenter les 4 taxes compte tenu de la pression fiscale, du transfert probable de compétences à venir et du faible impacte budgétaire que cela représente pour une augmentation modérée. Les pistes d'économie seront privilégiées pour le fonctionnement (éclairage, etc..) et par la mise en concurrence, la priorisation des actions ou recours à la régie pour les travaux d'investissement.

### **QUESTIONS DIVERSES**

1. Le Foyer Rural a présenté un projet très complet et structurant pour l'utilisation du boulodrome. Le projets du foyer Rural est très important et ne peut se réaliser à cours termes sans une réflexion globale sur l'utilisation de toutes les salles existantes avec recours à un bureau d'étude le cas échéant. Dans l'attente, le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition de l'AMAP et du Foyer Rural, le boulodrome en l'état.
2. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention de l'Amicale du CIS de Chauv. Après réflexion, le Conseil Municipal accepte d'attribuer la somme de 150 €
3. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande d'aide de Monsieur GENTILHOMME qui envisage de faire NANTES – BUDAPEST en hand-bike. Après réflexion, le Conseil Municipal décide de ne pas donner de subvention.
4. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande d'aide de l'Association La Carotte pour le festival de la Source 2013. Le Conseil

Municipal propose un soutien logistique (tables et bancs) à leur disposition si nécessaire mais pas de subvention financière.

5. Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une demande de mise à disposition de la salle de judo a été faite par Monsieur Harold BERTSCHY, pour la période du 22 au 26 avril prochain concernant un stage de théâtre. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.
6. Mme PAILLARD informe le Conseil Municipal de la dernière réunion du SICTOM concernant la mise en place de la redevance incitative qui va engendrer un coût non négligeable. Elle présente les grandes lignes du BP 2013 du SICTOM.
7. M. GOUNAND informe le Conseil Municipal que le 12 et 13 avril prochain, une nouvelle opération broyage de végétaux aura lieu sur la commune. Il précise également que le nettoyage de printemps se déroulera le samedi 6 avril 2013 à 9 h devant la mairie.
8. Mme COULON informe le Conseil Municipal qu'elle est la nouvelle présidente de l'Association La Dampierroise, en remplacement de Monsieur FALCONNET.
9. M. FERRAND informe le Conseil Municipal que le dimanche 28 avril aura lieu une cérémonie au monument aux morts, précédée de l'inauguration d'une plaque au cimetière pour le carré militaire à 10h30.
10. M. FERRAND demande quelle suite a été donnée concernant la problématique de l'association La pétanque. M. le Maire doit toujours prendre contact avec le médiateur pour connaître les recours possibles.
11. Une association de campings cars demande la possibilité de s'arrêter une nuit fin août à Dampierre. Faute d'endroit public assez grand et de conditions décentes pour les recevoir, notamment au niveau des sanitaires le Conseil municipal refuse de les accueillir.

La séance est levée à 23 H 40.

| <b>ELUS</b>                 | <b>SIGNATURE</b> |
|-----------------------------|------------------|
| Monsieur DURANT Grégoire    |                  |
| Madame COULON Rosaline      |                  |
| Monsieur GOUNAND Alain      |                  |
| Monsieur FERRAND Christophe |                  |
| Madame PAILLARD Josette     |                  |

|                             |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| Monsieur LONGIN Olivier     |                    |
| Madame BOURGEOIS Danielle   | <b>Procuration</b> |
| Monsieur MARTIN Stephen     |                    |
| Madame OUDET Samira         |                    |
| Monsieur DARQC Florian      |                    |
| Madame JEANDENANS Catherine |                    |

Liste des délibérations

| <b>Intitulé de la délibération</b> | <b>Numéro</b> |
|------------------------------------|---------------|
| Approbation du PPM                 | 2013/015      |
| Admissions en non valeurs          | 2013/016      |
| Dépenses d'investissements         | 2013/017      |
| Subvention                         | 2013/018      |